

**PROCEDURE DE MAINTENANCE EUROFEU DE LA
GAMME PRESSION PERMANENTE 1-2-6-9 L AVD
SELON LA NORME NF S61-919
N° FABRICANT 65**



PRECAUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SECURITE



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Les techniciens devront :

- ✚ Récupérer les les eaux souillées lors des maintenances par recyclage ou destruction par une filière agréée conformément à la législation actuelle relative au traitement des déchets.
- ✚ En fin de vie, en informer le client et faire procéder à la récupération de l'appareil pour dénaturation/destruction par un organisme habilité ou agréée.

Dans le cadre de son souci de préservation de l'environnement, Eurofeu a mis en place une activité de traitement de déchets assurant ainsi une prise en charge avec toutes les garanties de fiabilité et de traçabilité.



SECURITE

Cette procédure est destinée à votre sécurité, respectez la scrupuleusement.
Toutes les opérations de maintenance doivent être réalisées par un personnel compétent en portant les EPI correspondants (lunettes, gants, etc...) et disposant du matériel et outillage nécessaire à la garantie de la sécurité et du bon fonctionnement de l'extincteur. Dans le cas contraire l'appareil doit être retourné en usine.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. CE QUE DIT LA LOI | 4 |
| 2. L'INSPECTION EFFECTUEE PAR L'UTILISATEUR | 4 |
| 3. LA MAINTENANCE EFFECTUEE PAR UNE PERSONNE COMPETENTE | 4 |
| 4. INTERVALLES DES MAINTENANCES ET DUREE DE VIE DES EXTINCTEURS | 5 |
| 5. Fiche technique des appareils gamme AVD et pièces détachées | 5 |
| 6. PROCEDURE DE MAINTENANCE PREVENTIVE DES EXTINCTEURS A PRESSION PERMANENTE AVD | 7 |
| 7. PROCEDURE DE MAINTENANCE ADDITIONNELLE ET REVISION COMPLETE DES EXTINCTEURS A PRESSION PERMANENTE AVD | 9 |
| 10. ANNEXE | 13 |
| A-Tolérances de charge | 13 |
| B- Extincteurs concernés par la procédure de maintenance | 13 |

1. CE QUE DIT LA LOI

Selon le code du travail, Articles R 4227-28 et R 4227-29 L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisants et maintenus en bon état de fonctionnement.

Pour parvenir à ce résultat, EUROFEU SAS considère obligatoire le respect de la norme NF S61-919 et de la règle APSAD R4 pour la maintenance de nos extincteurs.

En France, pour parvenir à ce résultat, EUROFEU SAS considère obligatoire le respect de la norme NF S61-919 et de la règle APSAD R4 pour la maintenance de nos extincteurs. Pour les autres pays se référer aux règlements en vigueur

2. L'INSPECTION EFFECTUEE PAR L'UTILISATEUR

Il est recommandé à l'utilisateur ou à son représentant de procéder, à intervalles réguliers, à des inspections des extincteurs portatifs afin de s'assurer que chaque extincteur :

- ✓ est placé à l'endroit indiqué ;
- ✓ est accessible, est bien visible et/ou signalé, mode d'emploi vers l'extérieur ;
- ✓ porte un mode d'emploi lisible ;
- ✓ n'est pas manifestement endommagé ;
- ✓ à l'aiguille de son indicateur de pression dans la partie verte ;
- ✓ comporte des scellés de sécurité qui ne sont ni brisés ni manquants.

Il convient que l'utilisateur prenne, le cas échéant, des dispositions pour assurer une action corrective.

Il convient que la fréquence des inspections soit au minimum trimestrielle et de préférence mensuelle.

Si les circonstances l'exigent, il y a lieu de procéder à des inspections plus fréquentes.

3. LA MAINTENANCE EFFECTUEE PAR UNE PERSONNE COMPETENTE

L'utilisateur doit s'assurer que les extincteurs portatifs soient vérifiés et entretenus. La personne compétente doit effectuer la maintenance tous les ans, avec une tolérance de plus ou moins deux mois.

Tout extincteur portatif (corps ou équipement) doit être jugé inutilisable par la personne compétente lorsqu'elle estime :

- Que son état est dangereux
- Qu'il serait dangereux de l'utiliser
- Que son état peut l'empêcher de fonctionner de manière satisfaisante, par exemple perte de contenu ou de pression supérieure aux tolérances ;
- Que l'information nécessaire à son utilisation est devenue illisible

En l'absence d'intervention immédiate pour remédier au défaut, la personne compétente doit marquer sur le produit « APPAREIL INUTILISABLE EN L'ETAT » en attendant de remédier au problème.

Ce marquage doit être bien en vue et comporter la date et la marque d'identification de la personne compétente.

La personne compétente doit rédiger, au plus tard à l'issue de la visite du site, un rapport pour signaler à l'utilisateur tout extincteur portatif nécessitant une action corrective.

La personne compétente doit vérifier que l'extincteur portatif est conforme aux réglementations en vigueur et qu'il n'est pas d'un type défini à l'article 6 de la norme NF S61-919.

La personne compétente doit apposer le marquage « VERIFIE » sur tout extincteur portatif qui, après vérification et, si nécessaire, réparation et remplacement d'étiquettes illisibles, est apte à continuer à fonctionner.

De plus, les informations doivent être portées dans un registre.

4. INTERVALLES DES MAINTENANCES ET DUREE DE VIE DES EXTINCTEURS

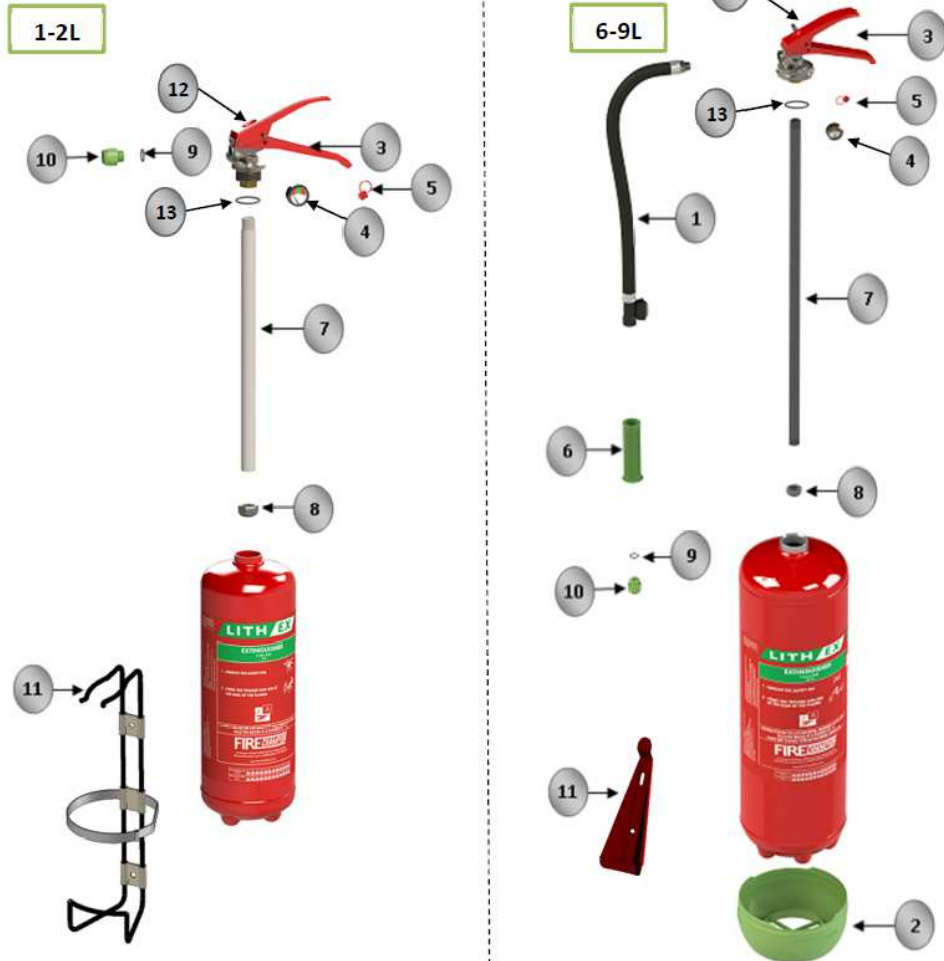
| TYPE D'EXTINCTEURS D'INCENDIE PORTATIF | MAINTENANCE PREVENTIVE | MAINTENANCE ADDITIONNELLE APPROFONDIE ET RENOUELEMENT DE LA CHARGE | REVISION EN ATELIER ET RENOUELEMENT DE LA CHARGE | DUREE DE VIE PREVUE D'UN EXTINCTEUR D'INCENDIE PORTATIF |
|--|------------------------|--|--|---|
| AVD | 1 AN | A 5 ANS ET 15 ANS | 10 ANS | 20 ANS |

Les intervalles partent de la date d'installation de l'extincteur d'incendie mais ne doivent pas dépasser un an après la date de fabrication marqué sur le corps. La maintenance n'est effectuée que les année 1-2-3-4-6-7-8-9-11 et ainsi de suite, les années 5 et 15 la maintenance additionnelle et l'année 10 la révision incluse la maintenance et la maintenance additionnelle approfondie.

5. Fiche technique des appareils gamme AVD et pièces détachées






Pièces détachées / Parts List




Couple de serrage de la vanne 3-5.5 DaN.m / Fastening couple of the valve





| Extincteur Type / Extinguisher Model | LITH EX1 | LITH EX2 | LITH EX6 | LITH EX9 |
|--|----------|----------|----------|----------|
| N° de certification EN3-7 / EN3-7 Certification N° | / | / | / | / |
| Capacité en charge / Loading Capacity | 1L | 2L | 6L | 9L |
| N° Désignation Pièces / Description | | | | |
| 1 Lance 6/9 / Discharge Hose | / | / | A010248 | |
| 2 Socle embase verte / Green Base | / | / | A021863 | |
| 3 Vanne / Valve | A028248 | A028249 | A028232 | |
| 4 Manomètre / Pressure Gauge | A022609 | | | |
| 5 Scellé plastique / Plastic Seal | A001726 | | | |
| 5* Variante Scellé | A022641 | A022614 | | |
| 6 Poignée adhérente verte / Green Grip Handle | / | / | A028240 | |
| 7 Tube plongeur / Driptube | A028233 | A028235 | A028236 | A028239 |
| 8 Filtre / Filter | A028231 | | | |
| 9 Joint torique de la buse / O-Ring Nozzle | A028228 | A028229 | A028230 | |
| 10 Diffuseur / Nozzle | A028223 | A028224 | A028225 | |
| 11 Support / Bracket | A022648 | A022649 | A028257 | |
| 12 Goupille de sécurité | A022652 | A022631 | | |
| 13 Joint de vanne | A028652 | | A028447 | |

6. PROCEDURE DE MAINTENANCE PREVENTIVE DES EXTINCTEURS A PRESSION PERMANENTE AVD

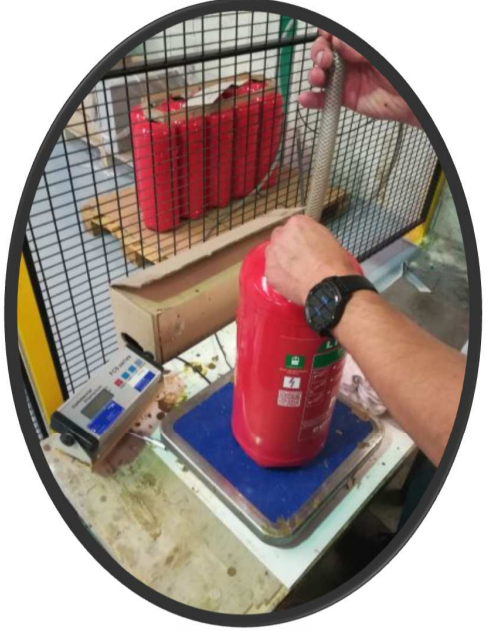

| N° | PHOTOS OPERATION | INSTRUCTIONS |
|----|---|---|
| 1 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôle de l'état général ➤ Vérifier qu'il occupe l'emplacement qui lui est assigné. ➤ Procéder au nettoyage de l'appareil ➤ S'assurer que le corps ne comporte pas de corrosion, de rayures profondes ou des déformations. ➤ L'Identification du corps doit être claire et sans ambiguïté. ➤ Vérifier l'exactitude et la lisibilité des instructions de fonctionnement imprimées sur la sérigraphie. ➤ La tête ne doit pas présenter de déformation. Les accessoires doivent être présents. |
| 2 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier que la goupille et le scellé sont en place et vérifier que la position de l'aiguille de l'indicateur de pression est bien dans la zone verte. |
| 3 |  | <p>Effectuer l'étape suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Soit vérifier la pression interne avec un outil de remise à zéro. 2) Soit utiliser un manomètre de contrôle à visser à la place de l'existant. |




| | | |
|---|--|--|
| 4 |  | <p>L'aiguille doit revenir dans la zone verte après revissage du manomètre.</p> |
| 5 |   | <p>Vérifier le bon fonctionnement de tous les éléments.</p> <p>Vérifier le bon fonctionnement système de sécurité (goupille, Scellé..) et du système de manœuvre, etc.</p> <p>Contrôler par soufflage la lance et le diffuseur</p> <p>Vérifier l'état et l'aptitude de la lance : obturations, fissures, traces d'usure importantes ou parties endommagées.</p> <p>Le remplacement des pièces doit être effectué par des pièces conformes au modèle certifié.</p> |
| 6 |  | <p>Remplacer le scellé.</p> <p>Renseigner l'étiquette de vérification apposée sur l'extincteur.</p> <p>Replacer l'extincteur sur son support transport ou support mural, vérifier la stabilité de l'ensemble.</p> <p>Consigner l'intervention sur le registre de sécurité en indiquant le type de maintenance réalisé.</p> |

7. PROCEDURE DE MAINTENANCE ADDITIONNELLE ET REVISION COMPLETE DES EXTINCTEURS A PRESSION PERMANENTE AVD

| N° | PHOTOS OPERATION | INSTRUCTION |
|----|---|---|
| 1 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôle de l'état général ➤ Procéder au nettoyage de l'appareil ➤ S'assurer que le corps ne comporte pas de corrosion, de rayures profondes ou des déformations. ➤ Vérifier l'exactitude et la lisibilité des instructions de fonctionnements imprimées sur la sérigraphie. ➤ Les accessoires doivent être présents. |
| 2 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avant le démontage s'assurer que l'appareil n'est pas sous pression. ➤ Démontez la lance ou le diffuseur en dévissant le raccord d'accouplement. ➤ Vérifier par soufflage l'état et l'aptitude des lances et s'assurer qu'elles ne sont ni obstruées ni fissurées, usées ou endommagées. |
| 3 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dévisser la soupape de sécurité en moyenne de deux tours maximum et laisser dépressuriser 3 à 5 minutes |
| 4 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier le bon état interne et externe du réservoir, absence de corrosion, blessure ou déformation. Utiliser une source lumineuse adaptée et un miroir de renvoi. ➤ S'assurer du bon état de taraudage de l'embouti supérieur. Le taraudage ne doit présenter aucune trace de corrosion ni de détérioration. |

| | | |
|---|--|--|
| 5 |  | <ul style="list-style-type: none">➤ Placer un chiffon propre sur l'ouverture de l'extincteur afin d'empêcher toute chute éventuelle d'objets étrangers dans l'agent extincteur.➤ Procéder à l'examen détaillé et au nettoyage des différents éléments ; le cas échéant souffler l'ensemble vanne (tube plongeur, orifice de passage de l'agent extincteur, etc.), vérifier le bon fonctionnement du robinet d'arrêt, nettoyer, remettre en état ou remplacer➤ Le joint de tête doit être systématiquement remplacé à chaque ouverture par un modèle conforme à l'origine➤ Contrôler le dispositif de percussion : actionner la poignée de percussion afin de vérifier son bon fonctionnement, remonter ensuite la goupille de sécurité et plomber le dispositif de sécurité |
|---|--|--|

| N° | PHOTOS OPERATION | INSTRUCTIONS |
|----|---|---|
| 6 |  | <p>➤ Nettoyage</p> <p>Utiliser uniquement de l'eau déminéralisée (non-ionisée ou distillée) pour le nettoyage</p> <p>Rincer tout équipement avec de l'eau déminéralisée</p> <p>S'assurer que tout équipement soit rigoureusement propre</p> <p>➤ Manutention</p> <p>Tout équipement incluant les pompes et les lignes de transfert devront être rigoureusement propres, il est recommandé d'avoir un équipement dédié à la manutention de l'AVD.</p> <p>Même en cas de transfert minimum la ligne doit être rincée avec de l'AVD et le reste sera jeté.</p> <p>➤ Remplissage avec AVD</p> <p>Stocker l'AVD dans son container avec son couvercle d'origine</p> <p>Charger l'extincteur avec la quantité correcte de l'AVD juste avant le réassemblage en respectant les tolérances de remplissage (cf. tableau)</p> <p>Pressuriser seulement avec de l'azote ne pas utiliser de l'air ou du CO2.</p> <p>Il n'est pas recommandé d'utiliser de l'AVD recyclé dans les extincteurs</p> <p>Utiliser le règlements locale et nationale pour le recyclage de l'AVD.</p> |
| 7 |  | <p>Serrer au couple à l'aide d'une clé dynamométrique (30-55 Nm)</p> |

| N° | PHOTOS OPERATION | INSTRUCTIONS |
|----|---|--|
| 8 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Régler la pression de la bouteille d'azote 15 bars. ➤ Brancher le raccord de la bouteille sur la sortie du robinet d'arrêt. ➤ Appuyez sur la poignée et laisser monter la pression jusqu'à la pression indiquée sur le manomètre de l'extincteur (voir tableau). |
| 9 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier s'il n'y a pas de fuite grâce à un détecteur de fuite |
| 10 |  | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Remplacer le scellé. ➤ Renseigner l'étiquette de vérification apposée sur l'extincteur. ➤ Consigner l'intervention sur le registre de sécurité en indiquant le type de maintenance réalisée. |

10. ANNEXE

A-Tolérances de charge

| Extincteurs | Charge | TOLERANCE | MINI | MAXI |
|-------------|--------|-----------|---------|---------|
| LITHEX 1 | 1L | + 5 % | 1096 gr | 1116 gr |
| LITHEX 2 | 2L | + 3 % | 8,55kg | 9kg |
| LITHEX 6 | 6L | + 2 % | 0,95kg | 1,05kg |
| LITHEX 9 | 9L | + 2 % | 1,94kg | 2,06kg |

B- Extincteurs concernés par la procédure de maintenance

| Numéro de Certification | Référence Technique | Type | Masse ou Volume | Mise en pression | Nature Gaz |
|-------------------------|------------------------|----------|-----------------|------------------|------------|
| xx | Extincteur 2L avec AVD | LITHEX 2 | 2 L | PP 15 bar | Azote |
| xx | Extincteur 6L avec AVD | LITHEX 6 | 6 L | PP 15 bar | Azote |
| xx | Extincteur 9L avec AVD | LITHEX 9 | 9 L | PP 15 bar | Azote |